

GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

104017137
000050



scotchez ici
avant
d'envoyer

Retrouvez toutes les actualités de
l'Alternative Thônex, nos idées et
nos candidat-es pour les élections
municipales sur

www.thonexalternative.ch



alternativethonex



alternative_thonex

AU PRINTEMPS 2025
VOTEZ !

UNE FOIS SIGNÉ, CE
FLYER EST RENVOYABLE
AVANT LE 11/12 SANS
AFFRANCHISSEMENT À
NOTRE ADRESSE
POSTALE

L'alternative Thônex

Romain de Sainte Marie

AU CONSEIL
MUNICIPAL



Alternative
Ecologique & Sociale



AU CONSEIL
ADMINISTRATIF

Alternative Thônex
c/o PS genevois
Rue des voisins 15
1205 Genève

UNE ALLIANCE
PS |
ET INDÉPENDANT-ES

INITIATIVE POPULAIRE COMMUNALE

+150 PLACES DE CRÈCHES À THÔNEX!

URGENT !
À RENVOYER
D'ICI LE 11/12



Alternative
Ecologique & Sociale



UNE ALLIANCE ET INDÉPENDANT-ES

www.thonexalternative.ch

INITIATIVE POPULAIRE COMMUNALE

+150 PLACES DE CRÈCHES À THÔNEX!



Alternative
Ecologique & Sociale

La Ville de Thônex manque cruellement de places en crèches pour les enfants de moins de 4 ans.

- En 2023, Thônex comptait seulement un **taux d'offre** en places d'accueil collectif subventionnées dans les structures à prestations élargies **de 20.4%**. Ce taux d'offre est calculé en rapportant le nombre de places au nombre d'enfants résidents d'âge préscolaire. A titre de comparaison, la **moyenne cantonale s'élève à 33.6% et celle de la Ville de Genève à 42.7%**!
- Cette situation est catastrophique sans solution de garde pour les enfants des familles. C'est ainsi tout leur **équilibre entre vie privée et vie professionnelle qui est ébranlé** et c'est un obstacle à l'égalité en privant trop souvent les femmes d'une carrière professionnelle.
- La solution réside véritablement dans des infrastructures de petite enfance publiques et non sous la forme de crèches privées. Les **tarifs de ces structures privées sont inabordables** pour les habitant-es de Thônex (environ 3'800 CHF / mois pour une garde à plein temps !).
- La présente initiative demande à la Ville de Thônex d'atteindre un taux d'offre en places d'accueil collectif subventionnées d'au moins 33.6% **en créant 150 nouvelles places** dans les 5 ans après l'acceptation de l'initiative. Thônex devra donc doubler le nombre de places de crèches publiques pour y parvenir et ainsi proposer aux familles **une véritable offre d'accueil**.

Les citoyennes soussignées et citoyens soussignés, électrices et électeurs dans la commune de Thônex, conformément aux articles 58, 59, 71 à 76 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, appuient la présente initiative :

Texte de l'initiative :

Les autorités communales de Thônex prennent toutes les mesures nécessaires pour créer 150 nouvelles places de crèche, sous forme de places d'accueil collectif subventionnées dans les structures à prestations élargies, dans un délai de 5 ans dès l'acceptation de la présente initiative

La signature doit être apposée personnellement à la main par la personne signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seules les personnes de nationalité suisse ayant leur droit de vote dans la commune de Thônex et les personnes de nationalité étrangère âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune et qui ont leur domicile légal en Suisse depuis 8 ans au moins peuvent signer cette initiative communale.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

Nom (majuscules)	Prénom (usuel)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Canton d'origine ou nationalité	Domicile (rue, numéro, code postal, localité)	Signature

Le retrait total et sans réserve de l'initiative peut être décidé à la majorité des électrices et électeurs suivants : **Romain de Sainte Marie**, 14B Chemin Plein-Sud, 1226 Thônex ; **Daniel Alves Loureiro**, 34 Avenue Tronchet, 1226 Thônex ; **Pierre Bickel**, 28 Chemin Edouard-Olivet, 1226 Thônex ; **Adrien Rastello**, 121 Rue de Genève, 1226 Thônex ; **Thierry Ventouras**, 125 Chemin de la Mousse, 1226 Thônex ; **Francesca Cauvin**, 14 Chemin Louis-Valencien, 1226 Thônex ; **Joseph Camuglia**, 132 Rue de Genève, 1226 Thônex ; **Jacqueline Menoud Nyaké**, 43 Chemin du Curé-Desclouds, 1226 Thônex